

# PETITE ENFANCE: L'ÉTAT GARDE TOUS LES ATOUTS DANS SON JEU

Le Covid n'est pas la cause de tout, mais il amplifie généralement les problèmes dans tous les secteurs. Ainsi, la pénurie de main d'œuvre sensible dans les Services d'éducation et d'accueil (SEA), déjà endémique, s'est faite plus sensible que jamais en ce début d'année 2022. Mais ce n'est qu'un révélateur.



TEXTE: THIERRY NELISSEN

Depuis 2013, quand le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a augmenté les normes de qualité et d'encadrement du secteur, les établissements conventionnés et les non-conventionnés (aussi dits «commerciaux») se disputent une couverture trop étroite... qui glisse vers les premiers, avantagés par le soutien de l'Etat. La pandémie a encore marqué cette différence: tandis que le conventionné compensait l'absentéisme grâce à du personnel en contrat à durée déterminée engagé par l'Etat, le secteur commercial devait y aller de sa poche pour embaucher des intérimaires.

Paolo Fiorucci gère les trois crèches Sim Sala Bim au Luxembourg. Il est vice-président de la Felsea, la fédération des crèches et foyers de jour, qui est reconnue comme représentante du secteur non-conventionné. Elle représente 2170 collaborateurs et 8200

places d'accueil. Alors que la population du Luxembourg augmente chaque année, et que les besoins en structures d'accueil vont de pair, la possibilité de trouver du personnel qualifié pour répondre aux normes va dans le sens opposé.

«Le conventionné peut se permettre de payer plus cher que nous car les salaires y sont entièrement financés par l'Etat. Et, parallèlement, le différentiel avec les salaires dans les pays voisins a tendance à se réduire, constate Paolo Fiorucci. Les travailleurs frontaliers réfléchissent avant d'accepter un travail à Luxembourg et des déplacements compliqués. J'ai, par exemple, moins de difficultés à recruter pour Frisange que pour Bonnevoie. Il faut se rendre compte que beaucoup de frontaliers travaillent dans le non-conventionné. À titre d'illustration, ma société emploie 45 personnes... dont trois seulement résident au Luxembourg.»

Pour corser les choses, la reconnaissance des diplômes européens par le Grand-Duché est difficile, presque aléatoire. Pour accéder au marché du travail luxembourgeois, des Français se forment même en Belgique ! Or, la réglementation concernant le personnel est très contraignante. Par exemple, dans les SEA pour jeunes enfants, 60% de l'encadrement doit être effectué par des éducateurs ou assimilés, 30% par des diplômés en sport, art, santé et DAP Auxiliaire de vie. Seuls 10% sont réputés «non qualifiés». «Mais ils doivent avoir une formation agréée de 118 heures dans le domaine, avec des listes d'attente», relève Maria Castrovinci, gérante de la crèche Coccinella à Esch-sur-Alzette... «Mais là aussi, comme nous cherchons à avoir des personnes de bon niveau en luxembourgeois, pour répondre aux exigences légales (il en faut au moins une par structure), il y a une guerre des prix». Les quelques éducateurs formés au Grand-Duché trouvent place automatiquement dans le conventionné.

---

**« LE CONVENTIONNÉ PEUT SE PERMETTRE DE PAYER PLUS CHER QUE NOUS CAR LES SALAIRES Y SONT ENTIÈREMENT FINANCÉS PAR L'ETAT »**

---

Le DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) «Education», qui va être mis sur pied pour la rentrée 2022, sera offert dans plusieurs lycées en formation initiale et à l'ENAD, pour la formation d'adulte en reconversion professionnelle. «Ce n'est pas une solution immédiate», analyse Paolo Fiorucci.

«La meilleure solution que je vois pour valoriser les salaires, c'est que l'Etat crée des règles de financement identiques pour l'ensemble du secteur afin de faire jouer la concurrence. Il y a 480 établissements privés, et ils sont indispensables. Ce sont des métiers difficiles, à charge mentale lourde, qui méritent une meilleure reconnaissance. Le chèque-service, dont le montant n'a pas évolué depuis dix ans, est aussi à revaloriser. Ensuite, il faudrait revenir à des normes de qualification moins strictes. Certes, pendant le Covid, des entorses ont été tolérées, mais c'était exceptionnel. Le couperet ultime, c'est la perte d'agrément», relate Paolo Fiorucci. «Il faut aussi que des diplômés non reconnus actuellement, mais parfaitement conformes à l'objectif, puissent rentrer en compte. Tels que divers diplômes européens à débouché professionnel identique, ou aides-soignants, aides-puériculteurs, aides-éducateurs... qu'on ne forme pas au Luxembourg. Les effets de la formation d'éducateur accélérée en un an seront limités. Nous aimerions plutôt pouvoir privilégier des formations qualifiantes pour le personnel déjà en place.»